

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Délinquance à Libreville

## Un voleur à la tire neutralisé par la police

SCOM

Libreville/Gabon

LA vingtaine révolue, Sylvestre Mvé Mba, alias Luc, est un jeune Gabonais notoirement connu des milieux judiciaires. Pour preuve, il serait le voleur à la tire le plus actif parmi ceux qui écument Libreville.

Recherché depuis près de six mois par la Direction de la sûreté urbaine (DSU), ce délinquant a été neutralisé dans la nuit du mercredi 31 janvier au jeudi 1er février dernier. Il devrait être présenté, une fois de plus, au procureur de la République, demain, pour s'expliquer sur les multiples faits à lui imputés. Ses victimes se compteraient en effet par dizaines.

La preuve: une source policière indique que les services de la DSU croulaient sous le poids des plaintes contre X, ces derniers temps. Lors des dépositions, le portrait de Sylvestre Mvé Mba était sans cesse décrit par des personnes se déclarant victimes de vol aggravé avec violence. L'intéressé aurait agi avec l'aide de com-



Photo : D.R.

Sylvestre Mvé Mba dans les locaux de l'unité de police.

plices, qu'il refuse cependant de citer.

« Le mis en cause était connu pour opérer, en compagnie de sa bande à Petit-Paris, Carrefour Léon-Mba, Boston et d'autres quartiers de la capitale gabonaise », renseigne un Officier de police judiciaire (OPJ).

De source proche de la direction des investigations, l'épouse d'un parlementaire serait l'une des der-

nières victimes de sieur Mvé Mba. Le suspect et ses complices présumés auraient délesté celle-ci d'un sac contenant une somme de 2 millions de francs. La victime présumée a été auditionnée sur ces faits, hier matin, à notre passage sur les lieux.

**LE SUSPECT NIE TOUT EN BLOC.** S'agissant des autres proies de Sylvestre Mvé Mba et sa bande, il y a cette dame qui, le 8 no-



Photo : Chris OYAME

Pour échapper à la justice, le suspect s'est réfugié au quartier Nyali, dans le 5e arrondissement de Libreville.

vembre 2017, s'est fait aracher un sac contenant une somme de 800 000 francs. Et une magistrate enceinte. Le 11 janvier dernier, le gang lui aurait pris sa sacoche et avec elle, les 50 000 francs qui s'y trouvaient, ainsi que des téléphones portables. Cette dernière aurait d'ailleurs formellement identifié son agresseur lors d'une confrontation, etc.

« Nous avons rencontré toutes les difficultés pour mettre la main sur Sylvestre Mvé Mba. Car, se sentant traqué, il s'est réfugié dans la zone de Nyali, dans le cinquième arrondissement de Libreville, où il occupait

une chambre avec un ami récemment sorti de prison. Heureusement, force est finalement restée à la justice. Nous avons affaire à une bande extrêmement dangereuse, car elle use de beaucoup de violence pour atteindre son objectif. Le cas du coup perpétré contre un couple qui sortait d'une banque est patent. Les braqueurs s'étaient agrippés à son véhicule pour y extirper un sac », souligne un OPJ. Des accusations que Sylvestre Mvé Mba nie en bloc : « J'ai arrêté de voler depuis ! », s'est-il contenté de clamer. Ses complices présumés sont activement recherchés. Affaire à suivre.

## Vol de kits de compteur Edan au quartier Camp de police

## Les deux suspects sont des agents temporaires de la SEEG

COE

Libreville/Gabon

DEUX agents temporaires de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) sont suspects de vol de kits de compteur Edan au quartier Camp de police. Ces individus ont pour noms Jean Makoumazal Mbadinga, 38 ans, domicilié à Cité Mebiame, et Guy Parfait Nkoue Esso, 36 ans, résidant à Sibang II, tous gabonais.

Pris en flagrant délit, la semaine dernière, à proximité du siège de la Société gabonaise des transports (Sogatra), ces individus ont été appréhendés par les agents de l'État-major des polices d'investigations judiciaires (EMPIJ). Au cours de l'enquête, une autre infraction s'est ajoutée au premier délit : Makoumazal Mbadinga et Nkoue Esso profitaient de leur situation à la SEEG pour arnaquer des personnes en quête de compteurs.

Ils devraient être déférés devant le parquet de Libreville, dans les jours à venir, pour être fixés sur leur sort, précise une source proche du dossier.

D'après le rapport d'enquête, le récit fait par Guy Parfait Nkoue Esso aux agents est le suivant: le



Photo : COE

Guy Parfait Nkoue Esso (tee-shirt noir) et son complice présumé Jean Makoumazal Mbadinga dans les geôles de la PJ.

jour de leur arrestation, de passage au quartier Camp de police pour les nécessités de service, il croise Jean Makoumazal Mbadinga, qui lui fait savoir qu'il est en service de dépannage dans le périmètre. dans la foulée, Nkoue Esso lui fait la demande d'un kit de compteur électrique à titre personnel. L'autre accepte de lui rendre ce service.

Ensuite, les deux agents poursuivent leur route ensemble, puis s'introduisent dans une concession privée. Là, profitant de ce qu'il n'y a personne dans les alentours, ils dérobent un kit de compteur Edan, avant de prendre tranquillement place dans un troquet, comme si de rien n'était.

Entre-temps, les propriétaires de la concession où la pièce a été subrepticement

subtilisée, constatant qu'il n'y a plus de courant chez eux, vont aux nouvelles. Alors qu'ils croyaient que le compteur électrique s'était arrêté de fonctionner à cause du manque d'unités, quelle n'est pas leur surprise de constater que leur kit de compteur Edan, comme par enchantement, a tout simplement disparu.

**LES SUSPECTS PASSENT AUX AVEUX.** Sur ces entrefaites, l'une des victimes - une dame -, comme guidée par la providence, décide de rattraper les agents de la SEEG qui, croit-elle, seraient certainement venus enlever le matériel pour "irrégularité".

Elle trouve effectivement dans le bistrot, en train de se désaltérer, Makoumazal Mbadinga, en tenue de ser-



Photo : DR

Selon la SEEG, les deux agents temporaires n'étaient pas en service au moment des faits.

vice, et son collègue Nkoue Esso. Après avoir posé aux deux hommes son problème, l'un d'eux annonce à la dame que ce sont effectivement des collègues à eux qui sont à l'origine de la coupure d'électricité chez elle et qu'ils sont déjà partis. Mais cette réponse ne convainc pas leur interlocutrice qui, entre-temps, aperçu un kit de compteur Edan pas du tout neuf dans le sachet que tient Nkoue Esso.

C'est alors qu'elle prend son courage à deux mains, et demande à ce dernier de montrer la pièce qu'il détient par devers lui. Fin de non recevoir catégorique de la part de Nkoue Esso. Ce qui renforce les soupçons de la dame, qui alerte tout de suite son époux et sollicite, dans le même

temps, le soutien du voisinage. Sommé de présenter l'objet qui se trouve dans son sachet, Nkoue Esso est contraint d'obtempérer, et se met à balbutier lorsqu'on lui demande la provenance de celui-ci, avant d'avouer finalement le forfait. A la suite de quoi, l'EMPIJ est saisie. Les agents dépêchés sur les lieux procèdent à l'arrestation des deux suspects, puis les conduisent au poste.

Au cours de l'interrogatoire, les mis en cause passent aux aveux. Contacté à cet effet, un responsable de la SEEG a confirmé le statut d'agents temporaires des deux suspects au sein de son entreprise. Mais il précisera que lors du vol, les deux individus n'étaient pas en service.

## Faits d'ailleurs

Elle s'agrafe le sexe pour ne plus être harcelé par son mari jaloux

Une femme résidant à Ardres (France), a vécu un véritable enfer à cause de son mari qui est d'une jalousie malade. Ce dernier, âgé de 39 ans, était persuadé que son épouse le trompait. Il la harcelait constamment, à un tel point que sa santé mentale et physique s'est progressivement dégradée. Elle subissait quotidiennement des menaces, des insultes et des coups. C'était tellement horrible qu'elle a tenté à trois reprises de se suicider. Son mari contrôlait la taille et l'état de son sexe, pour "vérifier sa fidélité"... Pour qu'il la laisse tranquille, elle s'est agrafée le vagin et lui a déclaré qu'il ne pourra plus "l'accuser d'être infidèle". L'homme a été condamné à 18 mois de prison, dont 10 avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans, obligations de soins et d'indemniser sa victime à hauteur de 2 000 euros pour le préjudice moral, et de 15 000 euros de soins médicaux.

Il égorge un couple de parents, puis abat leur fillette

Dans le Missouri (Etats-Unis), un homme, âgé de 24 ans, a tué un couple de parents en les poignardant à plusieurs reprises à la gorge. Il a ensuite mis les cadavres de Samara Fontaine Kitts, 23 ans, et Harley Michael Million, 24 ans, dans le camion appartenant aux victimes. Puis il a enterré les corps dans un bois. Pendant ce temps, il avait enfermé la fillette de 17 mois du couple avec ses chiens. Il a ensuite abattu le bébé d'une balle dans la tête. Interpellé, Drew Atchison a avoué les faits. Il n'a pas su expliquer ce triple meurtre particulièrement atroce.

Elle massacre de 10 coups de couteau un retraité pour ses médicaments

Le 30 mars 2017, le corps sans vie d'un homme, âgé de 78 ans, avait été retrouvé à son domicile de La Roche-de-Glun (France). La victime gisait dans son lit, lardée d'une dizaine de coups de couteau. Devant la frénésie des coups de couteau, les gendarmes ont orienté leur enquête vers la piste d'un acte commis par un drogué. Et rapidement les soupçons se sont portés sur une habitante du village. Après avoir avoué son crime, cette polytoxicomane a été mise en examen et écrouée hier.

Rassemblés par JNE